



PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil spécial n°105 publié le 28 septembre 2015

Sommaire

Consultable : <http://www.seine-maritime.gouv.fr>

Sommaire du recueil spécial n°105 publié le 28 septembre 2015

Direction départementale des territoires et de la mer

Arrêté du 25 septembre portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime pour un radeau dans la zone réservée à la baignade sur la plage des Petites-Dalles pour le compte du Syndicat mixte de la plage des Petites-Dalles - AOT n°341.

Arrêté du 25 septembre portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime pour y mener une campagne géotechnique terrestre sur l'estran de la plage de Criel-sur-Mer et de la plage de Penly face à la zone propice du projet éolien offshore au large de Dieppe-Le Tréport pour le compte de la société Réseau de transport d'électricité (RTE) - AOT n°372.

Arrêté du 25 septembre portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime pour installer deux bouées de balisage sur le parc ostréicole situé sur l'estran de Veules-les-Roses pour le compte du Comité régional de conchyliculture Normandie/Mer du Nord (CRCN/MN) - AOT n°374.

Arrêté du 25 septembre portant prolongation des restrictions de circulation de l'accès Nord du pont de Tancarville.

Direction interrégionale de la mer Manche Est-mer du Nord

Arrêté n°102/2015 du 24 septembre 2015 portant modification de l'arrêté n°93/2015 du 31 août 2015 portant ouverture de la pêche à pied des coques à titre professionnel et à titre de loisir sur les gisements de la baie d'Authie, zone de salubrité 6280.00 (département de la Somme).

Préfecture de la Seine-Maritime

DRLP

Arrêté du 22 septembre 2015 portant autorisation d'effectuer des prises de vues aériennes avec un aéronef télépiloté captif ou non - Société "AERO MESURES GEOMETRES".

Arrêté du 22 septembre 2015 portant autorisation d'effectuer des prises de vues aériennes avec un aéronef télépiloté captif ou non - Société "B2i - BOST IMAGES ET IDEES".

Arrêté du 22 septembre 2015 portant autorisation d'effectuer des prises de vues aériennes avec un aéronef télépiloté captif ou non - Société "KATSURA".

Arrêté du 22 septembre 2015 portant autorisation d'effectuer des prises de vues aériennes avec un aéronef télépiloté captif ou non - Société "VAL-DRONE".

Arrêté du 22 septembre 2015 portant autorisation d'effectuer des prises de vues aériennes avec un aéronef télépiloté captif ou non - Société "PANGAIA".